

BOURSES D'APPUI À LA RÉDACTION

Rédaction d'un article scientifique (1 500 \$)

Rédaction d'un mémoire (1 500 \$)

Rédaction d'une thèse (2 000 \$)

OBJECTIF DE LA BOURSE

Permettre à des étudiants de $2^{ième}$ et $3^{ième}$ cycle de se consacrer à la rédaction d'un article scientifique, d'un mémoire ou d'une thèse, en lien avec la thématique du (RÉ)SO 16-35.

CONDITIONS

- Étudier à temps complet au 2ième ou au 3ième cycle, peu importe l'université d'attache;
- Être dirigé ou co-dirigé par un chercheur régulier du (RÉ)SO 16-35;
- Dont les recherches sont en lien avec la thématique du *(RÉ)SO 16-35* (ex. réinsertion sociale, judiciarisation, jeunes judiciarisés ou autres).

PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Constituer un dossier comprenant :

- Le formulaire de candidature dûment rempli;
- Une lettre de présentation de l'étudiant et un résumé du projet de recherche ou de l'article;
- Une lettre d'appui du directeur ou co-directeur de recherche attestant que l'étudiant terminera son projet d'étude selon les échéanciers permis dans la section engagement;
- Une preuve d'inscription à temps complet;
- Un court CV, incluant la liste des réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participation à des congrès).

ENGAGEMENT

- Avoir soumis son projet de rédaction (soumission ou dépôt initial) au plus tard le 31 août 2021;
- Si la bourse est attribuée pour la rédaction d'un article, remettre la référence au (RÉ)SO
 16-35 en vue d'une parution sur leur site Internet;
- Mentionner l'appui financier du (RÉ)SO 16-35.

VERSEMENT DE LA BOURSE

• 60 % lors de l'octroi de la bourse et 40 % lors du 1^{er} dépôt avec accusé réception.

DÉPÔT DU DOSSIER

Les dossiers complets doivent être envoyés par courriel, avant le vendredi 30 avril 2021 à 16h00, à Geneviève Garceau au genevieve.garceau1@uqtr.ca.